

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **51 (1943)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Réunion d'été, samedi 5 septembre 1942, à Corcelles-le-Jorat

Au sortir du tram, la petite caravane monte lentement dans la brume matinale qui estompe les lignes de la colline. Voici bientôt, un peu à l'écart du village, un petit château carré. Il n'a ni tours ni créneaux ; mais son fronton triangulaire et son toit de tuiles surmonté d'épis de faitage lui confèrent une noblesse. Ce fut la « maisonnette » de Madame de Corcelles. Devant le portail de molasse qui s'effrite, une fontaine au bassin quadrilobé chante doucement à l'ombre de deux vieux tilleuls. Gardons-nous d'entrer : le château est pourtant habité, mais les murs sont lézardés, les parquets fendus ; il n'y a plus dans le joli salon qu'outils et harnais.

Entre temps le brouillard s'est dissipé et le soleil avive la verdure des prés. Voici le village : vastes toits de fermes, entourant le clocher carré de l'église où nous allons tenir séance.

M. Louis Junod, qui préside, salue M. le pasteur Rod, qui nous a ouvert son église, la Municipalité de Corcelles-le-Jorat, qui nous a délégué deux de ses membres, et les représentants des sociétés d'histoire : MM. Reymond et Coigny, de la « Romande » ; M. Vaucher, de Genève ; MM. Bourquin et Pettavel, de Neuchâtel ; MM. Ems et Ruegg, de Fribourg. M. Porchet, préfet du district d'Oron, nous écrit ses regrets d'être retenu ailleurs.

Le président annonce pour l'hiver prochain des innovations : une séance-audition sur les origines du chant populaire dans le canton de Vaud et des séances supplémentaires le mercredi soir.

Six candidats sont reçus, à mains levées, à l'unanimité ; ce sont :

M^{me} Henriette Faes, à Lausanne ;

M^{me} Marie-Louise Petter, à Lausanne ;

MM. François Chapuis, instituteur à Gollion ;

Hérald Jomini, sous-archiviste cantonal, à Lausanne ;

Pierre Secretan, pasteur à Bellevaux, Lausanne ;

Emile-Georges Thilo, D^r en droit, à Lausanne.

M. E. Meyer, de Missy, a compulsé pendant des années les archives communales de son village. Il a recherché un peu partout ce qui concerne son passé, et a tiré de tout cela la matière de trois gros registres manuscrits qu'il a donnés récemment à nos Archives cantonales. Le président le loue de l'exemple qu'il donne.

Après un bref historique de la seigneurie de Corcelles-le-Jorat, il donne la parole à M. Henri PERROCHON.

Une charmante châtelaine, Louise de Corcelles (1726-1796). — Louise de Saussure fut châtelaine de Corcelles pendant trente ans. Epouse d'Étienne d'Aubonne, puis veuve, elle avait épousé Jonathan Polier, seigneur de Corcelles. Dans sa maison de Saint-François elle recevait l'élite de l'époque : Gibbon, le Dr Tissot... (lisez là-dessus le petit livre de M. et M^{me} W. de Sévery : *Madame de Corcelles et ses amis*). A Corcelles, en été, elle soignait son jardin, imaginait des charmilles, multipliait les rosiers. Et elle recevait beaucoup ; les châteaux voisins étaient tous occupés, et l'on venait aussi de Lausanne. Surtout elle écrivait des lettres charmantes et primesautières, qui nous enchantent encore par leur ton de parfait naturel, leur vivacité d'esprit, le parfum des champs qui en émane.

Gracieuse, bonne, accessible aux braves gens du village avec qui elle s'entretenait en patois, soignant avec dévouement sa petite servante Louison, Madame de Corcelles eut le génie de l'amitié, et son souvenir est parmi les plus délicieux de notre passé.

Après ce joli pastel de Madame de Corcelles, Mlle Marguerite RUSILLON esquissa le portrait d'*Une institutrice lausannoise d'il y a cent ans*.

Emilie Sider, née en 1815 à Echallens, était la deuxième d'une famille de neuf enfants. Son père administrait mal un grand domaine. Très jeune à la mort de sa mère, elle dut la remplacer. Elle conquit sans aucune direction, à 19 ans, son « brevet de capacité » comme institutrice, fit ses débuts à Cotterd, puis fut appelée à Lausanne par M. Gindroz, vice-président du Conseil académique. En 1845, elle accepta une place d'institutrice dans une famille allemande. Pendant douze ans elle voyagea, surtout en Allemagne, avec d'aristocratiques élèves. Puis elle revint pour s'installer avec une de ses sœurs à l'Abbaye de Saint-Sulpice, près de Lausanne. Ses trois frères s'étaient expatriés. Elle prit chez elle ses quatre sœurs, puis son père, et mourut à Lausanne en 1886.

Cette vie modeste et droite se reflète dans une correspondance étendue et dans des Souvenirs inédits. Mlle Rusillon y a judicieusement choisi des passages d'une saveur rustique. On y voit la vie patriarcale d'une ferme vaudoise d'alors, l'énergie tranquille et la piété souriante de la mère et de la fille.

La séance terminée, un excellent dîner réunit à l'Auberge communale une centaine de convives. Tandis qu'on savourait le vin d'honneur offert par

la Municipalité, M. le syndic Ramuz, au nom de celle-ci, et M. le pasteur Bourquin, président de la Société neuchâteloise d'histoire, au nom des sociétés sœurs, nous dirent des choses fort aimables.

Restait la visite de Sépey. On s'y rendit les uns en taxi, les autres à pied, descendant, puis montant dans les prés et les labours baignés de soleil. Le D^r René Burnand nous attendait sous l'immense peuplier argenté qui orne l'entrée de Sépey. Il fit les honneurs de la vénérable demeure, construite vers 1530 sur une terre qui faisait partie dès le XIII^e siècle de la seigneurie de Vulliens. Sépey devint à son tour une seigneurie qui passa en 1759 à la famille Burnand. Depuis 1846 celle-ci partage ce beau domaine avec la famille de Cérenville. En parcourant du haut en bas cette maison où chaque génération a ajouté son apport aux précédentes, on y sentait vivre l'âme de la famille dont le D^r Burnand a tracé l'histoire dans un livre d'un charme délicat : *Silence d'une vieille maison*.

On visita aussi l'atelier d'où sont sorties tant de belles œuvres d'Eugène Burnand. Maintenant c'est M. David Burnand qui y continue la tradition paternelle.

Une collation sous les ombrages se prolongea jusqu'au moment où il fallut bien descendre sur Bressonnaz, où le train attendait. Que les familles Burnand et de Haller-de Cérenville soient remerciées de leur hospitalité !

H. M.

*Séance du samedi 28 novembre 1942, à 15 heures, à Lausanne,
Maison du Peuple*

Ce ne fut pas une séance comme les autres. Voulant faire connaître notre Société d'un public plus étendu, le Comité avait organisé une conférence-audition sur un sujet concernant l'histoire de la musique dans le canton de Vaud : le tout public et gratuit, selon nos traditions. Le conférencier était un de nos membres, M. Jacques Burdet, maître de chant au Collège scientifique cantonal, qui depuis des années fait des recherches sur l'art musical dans notre pays. M. Burdet avait obtenu la collaboration bénévole de deux excellentes sociétés de Lutry, le *Chœur mixte*, dirigé par M. Porchet, et l'*Union chorale*, dirigée par M. Emery. Le *Petit chœur du Collège scientifique*, qu'il dirige lui-même, y ajoutait le cristal des voix enfantines. Il y avait près de 350 auditeurs.

Avant la conférence, M. Junod, président, fit hommage des félicitations de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie à M. Eugène Mottaz, qui a fêté le mois dernier ses quatre-vingts ans. Membre fondateur, ancien président, créateur, avec M. Maillefer, de la *Revue historique vaudoise*, qu'il dirige encore aujourd'hui, notre société vient de lui décerner le

titre de président d'honneur et de lui dédier un numéro spécial de la *Revue historique vaudoise*, afin de lui témoigner sa reconnaissance. Nous nous réjouissons que sa santé se soit raffermie.

Deux candidats sont admis :

M^{me} Eugénie Baumgartner-Dutoit, à Lausanne ;

M. Edwin Dick, orfèvre, à Lausanne.

Les origines du chant populaire dans le canton de Vaud (avec projections). — Ce que nous en savions avant les recherches de M. Burdet était fort peu de chose. Berne permettait à l'école l'étude des psaumes de David, chantés à l'unisson ; à part cela, le chant n'existait pas. Au XVIII^e siècle, quelques pasteurs apprenaient à chanter à leurs ouailles. Il y avait à Lausanne, dès 1764, la *Société de musique*. Mais tout cela n'était que tentatives sporadiques. Il faut aller jusqu'à la Restauration, qui fut un éveil de l'esprit national, pour voir quelque chose de plus. La Société d'étudiants de *Zofingue*, fondée en 1819, considère le chant comme un puissant moyen d'action patriotique. Sa section vaudoise, fondée en 1820, a pour animateur Louis Vulliemin. Elle fait paraître en 1825 un recueil de chants qui sera suivi d'autres. Juste Olivier est le principal auteur des paroles, dont les thèmes sont Dieu, la patrie, les grands souvenirs nationaux. Plusieurs de ces chants sont restés populaires.

Le bel effort de ces jeunes gens n'agit pas profondément sur les masses. Vers 1830 la *Société d'utilité publique* le reprend. Sous sa vigoureuse impulsion, des sociétés de chant se fondent dans nos principales villes. C'est qu'un animateur enthousiaste a surgi, un Bavaois : Jean-Bernard Kaupert.

Né en 1786, il vient dans le canton de Vaud en 1811, ses études de théologie terminées, épouse une Vaudoise, devient bourgeois de Morges, et habite dès lors Tolochenaz, où il mourra en 1863. Excellent musicien, pédagogue accompli, il entreprend d'apprendre à chanter au peuple vaudois. Il lance des appels, donne des cours gratuits aux adultes et aux enfants ; le cours se termine par un concert. A Morges il a 2000 élèves ; les deux concerts de Lausanne, à la Cathédrale, sont donnés par 2000 adultes et 1100 enfants. A Genève, où on l'a appelé, le cours est suivi par 2500 personnes ; même enthousiasme à Rolle, à Aubonne, à Sainte-Croix, à Bercher, à Echallens, à Vevey, à Yverdon. Kaupert fonde la *Société de chant national*. Certains le traitent de « mômier », le Conseil d'Etat est tiède : peu lui importe. *L'Ecole normale*, fondée en 1833, et la *Société cantonale des chanteurs vaudois*, en 1853, continueront son œuvre.

On applaudit avec ferveur le conférencier et les chanteurs ; le président les remercia de la joie qu'ils nous avaient donnée, et la séance fut levée à 16 h. 45.

H. M.

Séance de samedi 20 février 1943, à Lausanne, Palais de Rumine

Il est 15 heures ; l'auditoire XV se remplit peu à peu.

Sous la présidence de M. Louis Junod, l'assemblée confère la qualité de membres à :

M^{lle} Jeanne Friderici, institutrice retraitée ;
MM. Louis Bize, ancien directeur des Ecoles de Nyon ;
Daniel Olivier, commis de bureau ;
Paul-Louis Pelet, professeur,
tous quatre à Lausanne.

Puis M. *Sven Stelling-Michaud*, professeur, présente sur *L'arbitrage dans nos régions aux XII^e et XIII^e siècles* une forte étude, fragment d'un ouvrage qui paraîtra ultérieurement. Il y montre l'arbitrage, développé sous l'influence de la doctrine chrétienne, favorisé par le morcellement de l'empire germanique et devenant chez nous d'un usage courant. Les arbitres y sont des prélats. Le Pacte de 1291 prescrit l'obligation de l'arbitrage ; celui de Brunnen (1315) le fait entrer dans le droit public. L'application de ce principe par « les meilleurs et les plus sages » a certainement consolidé la Confédération naissante.

M. *Charles Gilliard*, professeur, conte ensuite avec art les *Heurs et malheurs d'un pasteur vaudois d'autrefois*. On lui a communiqué le Journal de Bénédict-Jean-Pierre-Théophile Curchod, né en 1712, d'une famille qui a donné maint pasteur. Ses études terminées, il reçoit l'imposition des mains, puis « subsidie » successivement les pasteurs de Rolle, d'Aigle, d'Echallens, d'Orbe et de Chavornay. En 1746, il est nommé pasteur à Château-d'Oex. Il a trente-cinq ans, une cure ; il « fait son fiancement » avec vertueuse Anne-Marie-Elisabeth, fille du lieutenant Faillettaz, et se marie à Lausanne... La suite viendra dans une prochaine séance, mais nous en savons déjà assez pour pouvoir dire que ce pasteur s'attire quelques ennuis par la vigueur de ses exhortations à la vertu ; qu'il apprécie la vie de société, la bonne table ; qu'il est fort soigneux de ses intérêts matériels ; que ses bons mots et ses petites histoires manquent de finesse. Son journal relate des faits intéressants, entre autres l'inondation de la Grande-Eau, qui dévasta Aigle en 1740. M. Gilliard remarque fort à propos qu'il est plus difficile de connaître la vie quotidienne de nos ancêtres que les grands événements du passé.

La séance est ensuite levée.

H. M.